

LE PLAN BATIMENT DE GRENELLE : FAUX GAINS, VRAIS COÛTS

Rémy Prud'homme¹

L'un des chapitres du Grenelle de l'environnement concerne l'isolation des bâtiments : à un coût de 600 milliards d'euros (c'est le PIB de toute l'Afrique subsaharienne), la consommation d'énergie et les rejets de CO2 des bâtiments en France vont diminuer de 20% d'ici à 2020. Les arguments avancés (à grand bruit) pour justifier ce plan sont pourtant bien discutables, alors que ses coûts (rarement évoqués) sont en revanche bien réels.

Un premier argument justificatif est que ce plan va créer de 100.000 à 180.000 emplois. Demie-vérité, vraie erreur. Le plan va sans doute créer ces emplois, mais il va en détruire à peu près autant. Si ces travaux pharaoniques n'étaient pas entrepris, les ménages et les entreprises dépenseraient ces 600 milliards autrement, en consommation de légumes ou de meubles, créant des emplois dans la production et la distribution des légumes ou des meubles. La dépense ou la contrainte publiques déplacent l'activité et l'emploi, elles ne les créent pas. Dans n'importe quel pays du monde, un étudiant de deuxième année d'économie comprend cela.

Le deuxième argument est que les économies de chauffage engendrées par ces investissements les justifient. Vrai à 20%, faux à 80%. La réflexion le suggère ; le calcul le confirme. Si les économies de chauffage étaient assez grandes pour rembourser l'investissement initial, alors pourquoi diable le rendre obligatoire, et engloutir des centaines de milliards d'euros d'argent public dans l'opération ? Les économies à attendre (20% de la facture de fioul et de gaz) s'élèvent à un peu plus de 5 milliards par an. Investir 600 pour récolter 5 chaque année n'est pas une bonne affaire. Les économies futures prévues sur la consommation de carburant ne financent pas les investissements prévus : elles en financent de 20 à 25%, un peu plus dans le cas de hausses extrêmes et improbables du prix des carburants.

Le troisième argument est que ce plan va engendrer des gains de CO2 considérables. Des gains de CO2, oui, mais faibles, et coûteux. La réduction prévue s'élève à moins de 25 millions de tonnes par an. A l'échelle du

¹ Professeur (émérite), Université Paris XII (prudhomme@univ-paris12.fr)

globe, la seule qui compte ici, c'est dérisoire : les rejets de CO2 de la seule Chine *augmentent* de 20 fois ce montant chaque année. Surtout, le CO2 économisé avec le plan bâtiment l'est à un coût prohibitif : 350 euros par tonne de CO2 évitée. Ce chiffre est à comparer à la taxe carbone de 25 euros/tonne de CO2 proposée dans le rapport Stern. Pour qui se préoccupe vraiment de réduire le CO2, il y a mille façons de faire mieux à moins cher. Construire trois centrales nucléaires à la place de centrales à charbon, en Chine ou en Allemagne, économiserait davantage de CO2 que le plan bâtiment, à un surcoût économique faible ou nul.

En face de ces bénéfiques illusives ou dérisoires, des coûts –des coups– qui font mal.

D'abord aux finances publiques. Les dépenses du plan bâtiment seraient subventionnées à hauteur du quart environ. Cela fait 150 milliards, étalés sur douze ans, soit plus de 12 milliards par an. C'est plus que ce que l'Etat consacre à l'ensemble des universités. Qui dit plus de dépenses publiques dit nécessairement plus d'impôts et/ou de dette.

Ensuite, et surtout, au pouvoir d'achat. D'ici à 2020 les dépenses d'isolation obligatoires, diminuées des économies de carburant, sont une perte de pouvoir d'achat (au-delà de 2020, les économies de carburants seront un gain de pouvoir d'achat). Cette perte est considérable. Elle dépasse 47 milliards d'euros chaque année, ce qui représente près de 5% du pouvoir d'achat annuel. Qu'une partie de ces dépenses soient payées par les entreprises ou les subventions ne change rien à l'affaire.

Il faut ajouter que cette perte de pouvoir d'achat frappera surtout Français les plus pauvres. Elle est proportionnelle à la taille des logements. Et la taille des logements augmente moins vite que le revenu. Une mesure qui frappe le logement est donc régressive. Cette régressivité pourra être atténuée par des subventions ciblées, mais il est probable qu'elle ne sera pas éliminée.

Le plan est enfin un mauvais coup pour le logement en France. La grave crise du logement qui sévit provient d'abord de l'insuffisance de logements. Un plan qui renchérit le coût du logement diminue nécessairement la construction. Il efface l'effet positif du « cadeau fiscal » de la déduction des intérêts des emprunts. Il aggrave la crise actuelle.

On a donc un plan qui en essayant, sans grand succès, de contribuer à l'une des priorités du gouvernement – réduire les rejets de CO2 de la planète– torpille trois autres de ces priorités –assainir les finances publiques, augmenter le pouvoir d'achat, atténuer la crise du logement. Et ce n'est qu'un début. Le plan bâtiment ne réduit les rejets de CO2 que de 20%. La politique officielle, dite du facteur 4, est de les réduire de 75%. Question : si réduire de 20% coûte 600 milliards, combien coûtera cette réduction de 75% ?

(4.991 caractères, espaces compris)